



Fédération Échiquienne Francophone de Belgique
Association sans but lucratif
Siège social : 52 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues
TVA : BE 0419 166 296

PV de la réunion du Conseil d'Administration de la FEFB ASBL

Mercredi 27 septembre 2023 à 20h

Présents :

Iris Descamps, F. Dehoux, Frédéric Bielik, Christian Henrotte

Absent et excusé : Timothé.Scaillet – Quentin Padovano

Absent : Renaud Barreau

Procuration a été donnée par Timothé et Quentin à Frédéric Dehoux mais selon le ROI, on ne peut être titulaire que d'une seule procuration (article 2 – point f).

Le quorum demandé est cependant atteint pour valider les décisions

ORDRE DU JOUR

0. Accueil

Christian accueille les participants et précise que des informations/instructions ont été données par Timothé et Quentin au sujet de certains points

1. Approbation PV réunion précédente (13/06/2023).

Aucun commentaire n'a été donné sur la dernière version qui est publiée sur le site FEFB.
Ce PV est approuvé à l'unanimité.

2. Trésorerie

2a. Approbation comptes 2022-2023 qui seront soumis aux vérificateurs

Le détail a été envoyé aux membres du CA

Le fichier excel relatif à la comparaison budgets/réalités 2023-2024 est passé en revue

Quelques questions/réponses ont été échangées mais n'entraînent pas de modifications des chiffres

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

2b. Budgets 2023-2024

Le détail a été envoyé aux membres du CA

Quentin a transmis quelques modifications qui ne remettent pas en cause les chiffres globaux.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité

Le budget avec ces modifications est approuvé à l'unanimité

2c. Décomptes provisoires

Ceux-ci ont été remis sur base des affiliés au 15/09 (fichier transmis par la FRBE).

Plusieurs clubs ont déjà payé. Timothé effectue le suivi.

3. Calendrier 2023

3a. Action pour la ronde 8 (en remplacement de Nivelles)

Le point est suivi par Quentin et l'on s'oriente vers une ronde qui sera organisée par le 207 (Les Deux Fous du Diogène)

Christian insiste sur le fait qu'un arbitre Fide est nécessaire et que la demande d'homologation doit être faite en temps opportun.

3b. Individuels francophones lors du congé de détente (semaine du 25 au 29)

Aucune candidature n'a été reçue. Cette compétition est donc annulée pour cette date.

Un examen sera effectué pour voir si une organisation ne peut être faite lors du congé de détente de février 2024

Remarque : depuis la réunion, une solution avec le 901(Namur) semble possible lors de ce congé de détente

4. Calendrier 2024

4a. Calendrier des JEF

Calendrier a été mis sur le site en fonction des dates des autres compétitions (le souci étant de laisser quelques week-ends libres)

Les dates sont :

Ronde 1 : samedi 10 ou dimanche 11 février

Ronde 2 : samedi 9 mars

Ronde 3 : samedi 27 ou dimanche 28 avril

Ronde 4 : samedi 25 mai

Ronde 5 : samedi 29 juin

Ronde 6 : samedi 31 août ou dimanche 1er septembre

Ronde 7 : samedi 12 octobre

Ronde 8 : samedi 9 novembre ou dimanche 10 (si pas Interclubs)

Ronde 9 : samedi 30 novembre ou dimanche 1er décembre (si pas Interclubs)

Le calendrier est approuvé à l'unanimité avec la réserve liée à l'inconnu, à l'heure actuelle, des dates des Interclubs Nationaux 2024-2025. L'essentiel étant le premier semestre 2024 (avec septembre)

Candidatures reçues et attributions :

Ronde 3 : le 28 avril au 501 (CREC) à Roux

Ronde 4 : le 25 mai au 906 (La Tour St Michel)

Ronde 5 : le 29 juin au 601 (CRELEL)

Christian pour le 525 va regarder quelle ronde entre la 1 et la 2, il sait organiser

Remarque : depuis la réunion :

- le 525 (Anderlues) assume la ronde 1 le samedi 10 février
- reste donc, pour ce premier semestre, la ronde 2
- le 901 (Namur) est candidat pour une des 3 dernières rondes de 2024 (avec une préférence pour la dernière)
- un message reçu (bien avant la réunion) par Christian de la part de l'Echiquier mosan a oublié d'être transmis au Secrétaire et n'a donc pas pu être pris en considération pour les attributions des JEF des rondes 3 et 5. Si aucune autre solution ne se présente, L'Echiquier mosan sera prioritaire l'an prochain pour une date.

4b. Candidatures reçues jusqu'à présent pour les autres compétitions

Individuels francophones

Le 902 (Sambreville) est candidat lors du week-end de la Pentecôte (17 au 20 mai)

Accord à l'unanimité

Remarque : depuis cette réunion, le 901 (Namur) est également candidat mais en dernier choix parmi les souhaits d'organisation de compétition. Comme d'autres compétitions sont être attribuées à Namur, nous suivrons leur desiderata

Rapides FEFB 2024

Si Namur présente sa candidature, il est approuvé par le CA de demander de joindre cette compétition au Mémorial Decrop comme cette année

Remarque : depuis cette réunion, le 901 (Namur) est candidat pour les rapides.

Inter-Cercles 2024

Dates : 17/02, 07/04, 26/05, 30/06

Pas encore de candidatures officielles mais vu le JEF du 29/06 au 601, il sera demandé au CRELEL s'il accepte d'organiser la ronde 4.

Remarque : depuis lors, le 901 (Namur) est candidat pour une des 3 dernières rondes

A l'occasion de ce point, il est évoqué le relais à trouver comme Directeur de Tournois FEFB. Il est précisé qu'il n'est pas nécessaire d'être arbitre pour assumer cette fonction et que nous pouvons compter sur le soutien de Damien André (et Daniel Halleux) pour la partie informatique des Inter-Cercles.

Il est également évoqué de vouloir élargir le Conseil d'Administration à d'autres membres : appel à candidatures sera donc réitéré pour l'AG.

5. Mesure réglementaire à prendre

Cfr point soulevé lors du JEF d'Anthisnes : le premier prix féminin a été remporté par une joueuse également première en moins de 12 ans (et pas dans les 3 premiers du classement général) (le CA a été en copie des mails échangés)

Une clarification du règlement doit être faite car le cas de figure n'est pas prévu.

L'article énonce : "Les prix ne sont pas cumulatifs : il y a priorité au classement général avant les classements par catégorie et avant la catégorie féminine."

--> la première partie est claire : priorité au classement général avant les autres classements --> les 3 premiers du général sont récompensés, ensuite on s'occupe des autres prix

Mais la deuxième partie l'est moins, elle ne précise pas que les prix par catégorie sont prioritaires par rapport à la catégorie féminine.

Une modification doit être faite pour achever l'année 2023 (le problème pourrait encore survenir) :

-> propositions :

- le prix féminin est cumulatif avec les prix des catégories

OU (exclusif)

- les prix par catégorie sont prioritaires à la catégorie féminine

OU

- on supprime la catégorie féminine car discriminatoire (mais ceci à partir de 2024 - et une mesure doit être prise pour le reste de 2023)

OU

- autre proposition éventuelle

Il n'y a pas eu d'autres propositions

Après échanges de points de vue, il y a unanimité sur la proposition 1 (le prix féminin est cumulatif avec les prix des catégories). Ceci peut évidemment être revu dans le futur en fonction du quota de joueuses féminines.

6. Jeunesse (Quentin – et échanges de points de vue)

Compétitions internationales

Il ne faut pas oublier que les joueurs étrangers arrivent souvent sous-cotés à ces compétitions car le nombre de parties comptabilisées est assez faible.

U14 Européen (99 classé) --> Feux d'artifice

Maxime Hauchamps est 8ème (6/9) et Filippos Raptis est 31ème (5/9)
Très belles performances, Filippos réalise une meilleure prestation que l'an dernier aux mondiaux

U12 Européen (95 classés)
Benoît Drugmand 82ème (3/9). Résultats encourageants

U18 Européen (85 classés)
Adrien Anciaux est 43ème (4,5/9). Bonne performance également.

Se préparent les mondiaux avec Hillel Toledo et Lila Merle chez les U10 et Mathieu Loncke et Benjamin Faybish chez les U20.

CBJ2024 :
Rien de neuf, la participation francophone sera faible. Les logements sont à des prix nettement plus élevés qu'à Blankenberge.

Formation de nos jeunes
Groupe Elite + Groupe Avenir
Communication des joueurs sélectionnés en Octobre
5 dates souhaitées Elite + des moments ponctuels pour un public élargi

L'impact des modifications sur les budgets a été transmis (budget élite, budgets autres, budget extra pour préparations spécifiques)

7. Echecs au féminin :(suivi par Iris)

Iris poursuit ses contacts avec les différentes joueuses des clubs.
Elle est également en contact avec Wiebke Barbier de la FRBE pour établir des activités en commun.
Un colloque avec la présence d'Iris et Frédéric (Bielik) est prévu dans la 2^{ème} moitié d'octobre.
Ce colloque est organisé par Defi mais nous prendrons garde de ne pas faire d'amalgame politique entre la FEFB et les partis politiques.
En collaboration avec Fred (B), il y a organisation d'un séminaire et d'un tournoi mixte le 18/11 à l'UMons.

8.Arbitrage (informations données par Timothé)

Date de formation : probablement au mois de février

Approbation du passage d'arbitre stagiaire à arbitre C pour Stavros Gessis
Approuvé à l'unanimité

Approbation du passage d'arbitre C à arbitre B pour Ludwig Sputael
Approuvé à l'unanimité

Les documents justificatifs ont été transmis au CA.

Le responsable arbitrage est chargé d'informer la FRBE.

9.Suivi des points gérés par Frédéric

Actuellement, nous « épuisons » le budget spécial de 5000 Eur qui nous a été attribué pour une utilisation à partir de septembre.

Nous devrions recevoir une réponse pour le budget « habituel » en octobre/novembre (mais plus tôt que l'an dernier). Nous croisons les doigts pour ce budget.

Voir également sa participation au colloque d'octobre évoquée ci-dessus.

Il y aura une formation d'animateurs fin octobre. Le montant de la participation demandée est approuvé à l'unanimité (90 Eur)

10.Ordre du jour AG 11/11/2023

Frédéric (Dehoux) précise ne pas savoir venir à cette AG → Christian assurera l'inscription des clubs présents.

L'ordre du jour sera basé sur la version de l'an dernier (avec suppression du point relatif aux Ligues). Cet ordre du jour est passé en revue.

Accord à l'unanimité sur l'ordre du jour avec suppression du point relatif aux Ligues.

Il y a lieu d'actualiser le point relatif aux démissions/renouvellements/candidatures.

Frédéric Bielik conseille aux membres cooptés d'envoyer quand même un mail de confirmation de candidatures avant la date limite.

11. Divers

Aucun point n'a été abordé

Pour la FEFB – Christian Henrotte - Président